



Économie & entreprises

LA VIE AU TRAVAIL Valoria services a été créée en juin et compte déjà une centaine de clients. Ses salariés se sentent très impliqués dans la réussite de l'entreprise

A Blois, une blanchisserie industrielle tenue par des salariés handicapés

TOURS

De notre correspondant

« **N**ous faisons prévaloir la qualité de nos prestations sur le rendement. » Rébecca Delhuvette, directrice de Valoria services, est persuadée que la confiance accordée à des salariés handicapés, coupés du monde de l'emploi depuis des années – parfois depuis toujours – lui « sera rendue au centuple par des personnes qui se consacrent à 200 % à leur travail ». Cette toute jeune entreprise adaptée de Blois (Loir-et-Cher), qui a débuté son activité de blanchisserie industrielle en juin dernier, connaît un démarrage fulgurant avec une centaine de clients à son actif, parmi lesquels le groupe Accor qui vient de la référencer parmi ses prestataires.

Cette jeune dirigeante de 35 ans, elle-même touchée par le handicap, s'est associée à Gilles Noyant, le PDG, ancien patron du Medef en Loir-et-Cher, dans cette activité « innovante », visant principalement à fournir et à entretenir du linge pour des professionnels (hôtellerie, restauration, chambres d'hôtes, médecins et infirmiers...). La mission

qu'ils se sont fixée est « d'apporter un service irréprochable, car l'entretien de vêtement ou de linge professionnel contribue à l'image de l'entreprise comme à la productivité du salarié ». Valoria services s'est aussi diversifiée pour attirer d'autres clientèles : repassage et pressing pour les particuliers et un service location de linge pour l'hôtellerie. Dans quelques mois, l'entreprise blésoise va développer un site Internet de vente de linge à des professionnels.

Les clients, qui payent « le juste prix du service », n'ont pas tous connaissance du régime particulier de ce prestataire de services. La directrice s'est, en effet, astreinte à ne pas faire du handicap « un argument commercial », même si elle consent que certaines entreprises assujetties à la cotisation Agefiph profitent de cette occasion pour remplir « leurs obligations légales ».

Michelle, 54 ans, se sent « revivre » depuis qu'elle a trouvé sa place au sein de cette entreprise

après « des années de galère ».

Rébecca Delhuvette partage les valeurs « humanistes » de Gilles Noyant, qui regrette que le chômage touche en France deux fois plus les non-valides que les valides. C'est en 2011 qu'ils décident de concrétiser ce projet d'entreprise adaptée, employant au moins 80 % de travailleurs handicapés en CDI. Ils obtiennent très vite un agrément pour six postes, faisant l'objet d'une aide de l'État. Ils sont allés plus loin en recrutant trois autres personnes en situation de handicap, ciblées « parmi ceux qui ont des douleurs au dos, aux mains ou qui ont des problèmes d'élocution ». Pour se distinguer des associations d'insertion, ils ont tenu à ne pas embaucher des personnes présentant des troubles psychologiques. L'effectif en régime normal devrait – à moyen terme – être porté à une trentaine de salariés.

Souffrant de maux aux lombaires, Michelle, 54 ans, salariée de Valoria, se sent « revivre » depuis qu'elle a trouvé sa place au sein de cette entreprise après « des années de galère ». Dans son atelier de couture, elle fait équipe





avec des personnes qui « *comprendent son handicap* », ce qui renforce la solidarité entre les collègues. Michelle a été sensible à l'attention de ses employeurs portée aux demandes des salariés. Ils ont su adapter l'outil de travail et les locaux, installés dans l'ancien centre de tri postal de Blois. L'investissement pour le matériel (600 000 €) a intégré des équipements particuliers comme des bacs à fond mobile, des tables de repassage réglables, des sièges assis-debout et « *des machines très douces* ».

La formation des salariés fait aussi partie du projet. Prochainement, par exemple, des modules d'informatique pour « *gérer la traçabilité du linge* », seront proposés aux équipes. L'objectif, une fois que l'activité tournera à plein régime, est « *d'offrir un programme d'intéressement-participation aux salariés pour que chacun se sente encore plus impliqué* ». Michelle espère qu'un plan d'épargne salariale lui sera proposé en complément de son salaire. À terme, Rebecca Delhuyenne souhaite même que son entreprise, qui sera amenée à ouvrir d'autres sites de production dans l'Hexagone, « *soit suffisamment solide* » pour être autonome et se passer des subventions de l'État et des collectivités territoriales.

XAVIER RENARD